

*Plan de conservation partagée des périodiques
de médecine en Île-de-France*

**Bilan du PCMed au 31 décembre
2016**

Table des matières

1. Bilan des réalisations (2005 – 2015)	 4
1.1 Partenaires	4
1.1.1 Rôle des co-animateurs et des référents.....	4
1.1.2 Organisation des visites auprès des référents	5
1.2 Corpus	6
1.2.1 Constitution des listes thématiques	6
1.2.2 Définition du corpus	6
1.3 Positionnement.....	6
1.3.1 Répartition des pôles de conservation	6
1.3.2 Traitement des titres orphelins	9
1.4 Transferts	10
1.4.1 Rappel sur le processus des transferts de collection	10
1.4.2 Mètres linéaires transférés	11
1.4.3 Evolution du nombre de transferts.....	13
1.4.4 Apports du plan à la politique documentaire des établissements	15
1.5 Outils	15
1.5.1 Plateforme de travail collaboratif	15
1.5.2 La Base de gestion de la conservation partagée des périodiques.....	15
2. Actualité du plan	... 17
2.1 Extension des partenaires au niveau national	17
2.2 Enrichissement du corpus	17
2.3 Gestion des doublons entre le corpus PCMed et ceux des autres plans de conservation partagée nationaux	17
3. Feuille de route 2017	... 18
Annexes	... 20

Préambule

Le Plan de conservation partagée de médecine en Île-de-France (PCMed), dont le CTLes et la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) assurent la coordination, entre en 2017 dans sa 12ème année de fonctionnement.

Le présent document, mis à jour et présenté chaque année au Comité de pilotage du PCMed, a pour objectif de dresser à date fixe (le 31 décembre de chaque année), un bilan des activités réalisées dans le cadre de ce plan depuis son lancement, accompagné d'un état des lieux de son fonctionnement.

Ce bilan, présenté le 17 janvier 2017 à l'ensemble des partenaires du plan, en présente une vision statistique globale. Il reprend d'une part l'activité du plan depuis sa création, d'autre part ses orientations à venir dans le contexte en évolution des PCP nationaux animés par le CTLes. Les référents des deux établissements co-pilotes sont Emeline Dalsorg et Isabelle Peyret, succédant à Catherine Weill pour la BIU Santé, et Estelle Flahou suite à la répartition du suivi des plans au sein du Service de la conservation partagée dirigé par Emmanuelle Massari au CTLes.

L'année 2016 a vu, suite à l'appel à projet CollEx Conservation partagée, apparaître 5 nouveaux plans de conservation partagée nationaux, ce qui porte à 10 plans le nombre de PCP animés par le CTLes.

Doté d'un financement de 200 000 euros, cet appel à projet était adressé à l'ensemble des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le PCMed a bénéficié dans ce cadre d'une subvention de 50 000 euros allouée en juin 2016, versée en totalité à l'Université Paris Descartes-Paris 5, dont la Bibliothèque interuniversitaire de santé était désignée en qualité de porteuse du projet.

La subvention a été affectée aux dépenses suivantes : recrutement de personnels temporaires pour la création et la mise à jour des listes de périodiques concernés ; pour le récolement des collections ; pour le signalement et la mise à jour des états de collection dans le SUDOC ainsi que pour les dépenses afférentes au pilon et à la conservation des collections.

Tout au long de cette année, les équipes de la BIU Santé et du CTLes sont restées mobilisées pour travailler ensemble sur la migration des données du plan, de la base *Filemaker* à la *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques* (PMB). Cette base est opérationnelle depuis le 21 décembre 2016¹ et permet aux 25 bibliothèques participant au PCMed de visualiser plus facilement leurs collections.

La BIU Santé est le partenaire privilégié dans la gestion et l'animation de ce plan. Son statut d'expert dans le domaine de la médecine contribuera grandement à faire évoluer le réseau des établissements participants au niveau national dans les années à venir. Au 31 décembre 2016, 9591 titres ont été intégrés à PMB. 8179 titres se sont vu attribuer un pôle de conservation. Plus de 2,2 kilomètres linéaires ont été transférés depuis le lancement du plan en 2005.

¹ Accessible à l'adresse <http://pcpdocressources.fr>

1. Bilan des réalisations (2005 – 2015)

Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine est régi par une convention-cadre tripartite renouvelable tous les 3 ans, signée par les deux co-animateurs (CTLes et BIU Santé), et par chaque établissement ou université partenaire. L'ensemble des conventions ont été renouvelées en 2014 pour une période de 3 ans.

1.1 Partenaires

1.1.1 Rôle des co-animateurs et des référents

Rappel des missions dévolues à chacun

La convention régissant le PCMed attribue un certain nombre de missions à ses principaux acteurs :

- La BIU Santé et le CTLes sont en charge du pilotage et de l'animation du plan, ce qui consiste notamment à :
 - Suivre l'activité réalisée dans le cadre du plan et veiller à la bonne marche de ce dernier ;
 - Organiser et animer les diverses réunions (réunions plénières ou par établissement) et en rédiger les comptes rendus ;
 - Animer le réseau et veiller à la bonne circulation de l'information, notamment par la rédaction par la rédaction de documents méthodologiques et de bilans statistiques.
- Un comité de pilotage, qui se réunit une fois par an, a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des travaux menés au cours de l'année écoulée et d'évoquer les éventuelles modifications ou améliorations à apporter au fonctionnement du plan. Il est composé des directeurs des SCD ou de leurs collaborateurs, et des référents désignés dans chaque bibliothèque ou université participante.

Moyens humains mis en œuvre

Les tâches relatives au PCMed (traitement des listes, récolements pour vérification et correction des états de collection, sélection des titres à conserver, mises à jour de la base de signalement et du SUDOC...), sont chronophages et irrégulières.

Ce double caractère explique en partie la difficulté rencontrée pour mobiliser les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du plan : ces activités peuvent entrer en conflit, selon les périodes, avec le travail courant de chaque bibliothèque participante. Cela explique également la difficulté à évaluer le temps de travail effectivement passé à travailler sur le plan et les diverses opérations qu'il requiert.

L'essentiel du travail est en général assuré par le référent du plan, qui est souvent le responsable périodique, en lien avec la direction de sa bibliothèque. La nature diverse des tâches concernées peut également entraîner la mobilisation d'agents de catégories différentes, en fonction des chantiers à mener (récolement, signalement, travail sur le corpus...).

La BIU Santé, le CTLes et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine sont les établissements possédant le plus de collections au sein du plan.

Le CTLes a mis en place depuis septembre 2012 un service dédié à la conservation partagée. Ses missions sont d'animer le réseau des plans de conservation nationaux animés par le CTLes lors de réunions régulières et par le biais des listes de diffusion, conduire des formations aux outils développés par l'établissement pour le signalement et la gestion des plans, et de participer aux plans en tant que co-animateur logistique. Cela inclut également le signalement des collections du CTLes et l'organisation de transferts de collection entre établissements.

Ce service est composé normalement de trois agents : un(e) bibliothécaire et deux Bibas. Un agent contractuel renforce l'effectif depuis septembre 2016. Le poste de bibliothécaire, vacant depuis septembre 2015, sera pourvu en avril 2017.

L'accroissement de l'activité des PCP existants et l'apparition de nouveaux plans suite à l'appel à projet CollEx 2016 a considérablement alourdi la charge de travail du service de la conservation partagée. Les deux Bibas en poste assument parallèlement d'autres missions, notamment la participation au traitement des demandes de prêt entre bibliothèques.

La BIU Santé, en raison de l'importance de ses collections et du nombre de propositions de dons dont elle est destinataire, a affecté des personnels à temps partiel aux tâches qui incombent au PCMed (traitement des listes, des dons entrants ou des dons sortants...). Trois conservateurs (à temps partiel) et deux Bibas travaillent sur la conservation partagée, ainsi que des magasiniers de façon plus ponctuelle.

A la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, quatre agents (un conservateur, une Bibas et deux magasiniers) travaillent également à temps partiel sur le PCMed.

Dans l'ensemble des établissements participant, les mouvements de personnels rendent parfois difficile le suivi du dossier de la conservation partagée. L'assimilation de la méthodologie, l'utilisation des outils ainsi que l'organisation des diverses opérations liées au plan nécessitent un certain temps d'apprentissage et de pratique.

1.1.2 Organisation des visites auprès des référents

A intervalle régulier (tous les deux ans en moyenne), les co-animateurs du plan, CTLes et BIU Santé, rendent visite à l'ensemble des référents au sein de leur bibliothèque. Ces réunions de travail poursuivent plusieurs objectifs :

- Faire le point sur le traitement des listes et les éventuelles questions ou difficultés soulevées dans le cadre du plan de conservation partagée.
- Faciliter les propositions de don visant à combler les lacunes des pôles de conservation et l'attribution des titres orphelins, et combler les lacunes des collections dont la bibliothèque est pôle lorsque le CTLes en a la possibilité.
- Former les référents aux outils de signalement et de gestion du plan.

Ces visites ont été organisées pour la première fois en 2011-2012, puis une seconde fois en 2014-2016. La prochaine campagne courant 2017 devrait mettre l'accent sur la formation des référents au fonctionnement de la *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques*.

1.2 Corpus

1.2.1 Constitution des listes thématiques

Au 31 décembre 2016, 9591 titres appartenant au PCMed sont intégrés à la *Base de gestion* de la conservation partagée des périodiques. Pour faciliter leur traitement dans *Filemaker* par les établissements partenaires et les requêtes que ces derniers pouvaient faire dans la base de données, l'ensemble des titres avait été répartis historiquement en domaines thématiques, issus pour l'essentiel de l'*Index Medicus*. Ces domaines thématiques étaient traités dans l'ordre alphabétique, et intégrés à des listes numériques. Ces listes, composées d'un ou de plusieurs domaines en fonction du nombre de titres rattaché, avaient pour seul but de structurer la répartition des titres dans *Filemaker* et de faciliter leur traitement en les regroupant par grands ensembles. Elles sont retranscrites dans la zone Notes de PMB.

1.2.2 Définition du corpus

Le travail de constitution initiale des listes de périodiques a été réalisé par la BIU Santé jusqu'en 2010, puis a été repris par le CTLes. Ces listes thématiques constituées pour l'essentiel sur la base de requêtes dans le SUDOC portant sur les mots du titre et les mots sujets étaient ensuite exportées par l'ABES, puis intégrées dans *Filemaker* après un travail de vérification et de dédoublonnage. Une fois les listes mises en ligne, aucune mise à jour des données n'était effectuée par import du SUDOC.

Cette constitution continue du corpus est le fruit d'un travail suivi et collaboratif au sein du réseau, dans la mesure où chaque bibliothèque partenaire du plan a la possibilité de signaler aux co-animateurs les titres pouvant être ajoutés aux listes thématiques, ou au contraire en être retirés.

1.3 Positionnement

1.3.1 Répartition des pôles de conservation

Si l'on s'intéresse désormais à la répartition des titres entre établissements (cf. tableau présenté en page 8), le point marquant est le rôle prédominant joué par la BIU Santé en tant que pôle de conservation. Celle-ci s'est engagée, au 31 décembre 2016, sur la conservation de 6833 titres, soit 83,50% des titres ayant un pôle de conservation attribué. En raison d'une saturation de ses magasins, la BIU Santé a entamé un processus de désengagement de certains titres dont elle était pôle de conservation, essentiellement des titres étrangers morts et des collections lacunaires, au profit du CTLes.

Deux autres établissements sont des lieux de conservation importants dans le cadre du plan : le CTLes (pôle pour 917 titres), et la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine (pôle pour 896 titres).

Cinq autres bibliothèques sont pôles pour plus de 25 titres :

- la bibliothèque Xavier Bichat, pôle de conservation pour 30 titres ;
- la bibliothèque Piéron, pôle de conservation pour 28 titres ;
- la bibliothèque du Kremlin-Bicêtre, pôle de conservation pour 41 titres ;
- la bibliothèque de la section médecine de l'université de Créteil, pôle pour 48 titres ;
- la bibliothèque universitaire Jean Dausset, pôle de conservation pour 90 titres.

Il s'agit de bibliothèques dont la taille et les capacités en terme de stockage ont permis d'assurer la conservation et l'accroissement des collections conservées, ou d'établissements dont la forte spécialisation a justifié la prise en charge de nombreux titres d'un domaine particulier.

Les autres bibliothèques partenaires conservent entre 0 et 15 titres, certaines étant tributaires du manque d'espace de stockage, voire de conditions de conservation insatisfaisantes, d'autres encore préférant s'orienter vers du «tout électronique», s'appuyant sur la mission de conservation du CADIST, la BIU Santé.

Nombre de pôles attribués et de titres possédés par établissement

Etablissement		Nombre de titres conservés en tant que pôle	Total	% par rapport au nb total de titres ayant un pôle (8179)	Nombre de titres du plan possédés	Total	% par rapport au nb total de titres dans PMB (9591)
Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine		896	896	10,9%	1861	1861	19,40%
BIU Santé	BIUS médecine	6621	6833	83,50%	7739	8660	90,29%
	BIUS pharmacie	212			921		
CTLes		917	917	11,20%	2011	2 011	21%
Université Paris Descartes - Paris 5	Cochin	3	46	0,56%	246	853	8,89%
	Cordeliers	0			15		
	HEGP	0			8		
	Montrouge	13			184		
	Piéron	28			299		
	Necker	2			101		
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Axial-Caroli	6	21	0,25%	75	450	4,69%
	Charcot	2			86		
	Dechaume	3			78		
	Pitié-Salpêtrière	10			190		
	Saint-Antoine	0			21		
Université Paris Diderot - Paris 7	Bichat	30	52	0,63%	427	996	10,38%
	Debré	3			206		
	Garancière	15			211		
	Villemin	4			152		
Université Paris-Sud - Paris 11	Kremlin-Bicêtre	41	41	0,50%	656	656	6,84%
Université Paris-Est Créteil (UPEC)	Section médecine	48	48	0,58%	425	425	4,43%
Université Paris-Nord - Paris 13	BU Dausset	90	89	1,08%	529	529	5,51%
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Boulogne	3	3	0,03%	44	118	1,23%
	BU Saint-Quentin	0			74		

1.3.2 Traitement des titres orphelins

La base PMB fait apparaître au 31 décembre 2016 1412 titres orphelins, c'est-à-dire sans pôle de conservation déclaré.

L'importance de ce chiffre (presque 15% des 9591 titres présents dans la base) peut être en partie nuancée : une partie de ces titres sont hors du périmètre du plan (collections, titres non médicaux ou se rattachant à des thématiques connexes : biologie, chimie, publication secondaire du type annuaire ou bibliographie...) Ces titres constituent des scories résultant de la méthodologie de constitution des listes, ils seront réduits au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux plans de conservation dans lesquels ils auraient leur place, et par l'affinage progressif du corpus par les partenaires. Le travail en cours à la BIU Santé de révision systématique des listes également permettra de faire ce tri. Cette année, suite à l'apparition de nouveaux plans de conservation partagée nationaux, certains titres ont été sortis du PCMed car leur thématique correspondait plus aux autres plans, notamment ceux de physique et chimie, mais aussi philosophie.

Par ailleurs, toutes les bibliothèques (et notamment celles qui possèdent le plus de titres, au premier rang desquelles figure la BIU Santé) n'ont pas achevé le traitement de l'ensemble des listes.

Les bibliothèques étant concernées par des quantités de titres très diverses selon les listes, la progression de chaque partenaire dans le traitement des listes est très variable. De ce fait, et afin que les bibliothèques possédant moins de titres puissent continuer de travailler sur le plan, les listes sont souvent publiées avant que les précédentes aient été traitées par les plus gros établissements (et notamment la BIU Santé, localisée sur un nombre de titres très important). Or, il s'agit précisément des bibliothèques qui se portent pôles de conservation pour le plus grand nombre de titres. Une part importante des titres orphelins sera donc résorbée lorsque l'ensemble des listes auront été traitées par tous les établissements.

Le CTles prend en charge les titres que la BIU Santé ne souhaite pas conserver en tant que pôle, afin que la conservation pérenne de ces périodiques soit toujours assurée.

Un travail de recensement des titres orphelins a été effectué en 2013, en distinguant les titres à retirer du plan, les titres n'ayant qu'une seule localisation, et ceux dont toutes les bibliothèques localisées ont d'ores et déjà indiqué de pas souhaiter se porter pôle. Des listes ont également été établies par établissement afin de recenser tous les titres pour lesquels la bibliothèque concernée pourrait se porter pôle (car seule localisée ou possédant l'état de collection le plus important, et éventuellement l'abonnement en cours).

Sur la base de ces fichiers, des réunions ont été organisées en 2014 par les deux co-animateurs afin de permettre de valider la sortie de certains titres du plan, et l'attribution des autres à une des bibliothèques participantes, chantier poursuivi durant l'année 2015.

Cette problématique d'attribution des pôles reste au cœur de l'activité de tout PCP. Le passage au nouvel outil de gestion PMB permettra de réduire le travail de repérage en amont grâce à la fonction d'extraction des titres possédés par les établissements, et à l'interface de comparaison des états de collection possédés par établissement, facilitant ainsi le positionnement en tant que pôle ou non pôle. Les fonctionnalités de PMB seront présentées aux référents lors de formations organisées en 2017.

1.4 Transferts

1.4.1 Rappel sur le processus des transferts de collection

Le nombre de titres et de domaines traités permet d'appréhender l'état d'avancement du plan et de mesurer l'activité réalisée en termes de récolements et de traitement intellectuel des collections. Les statistiques relatives aux transferts sont également capitales en ce qu'elles rendent compte des efforts réalisés par les établissements en vue de la constitution de collections de référence au sein des pôles de conservation.

Les transferts de collections ont le double avantage de permettre aux bibliothèques émettrices de libérer de l'espace en magasin, et aux bibliothèques destinataires de combler les lacunes des titres qu'elles se sont engagées à conserver.

Pour aboutir à ces bénéfices essentiels d'un plan de conservation partagée, un transfert de collections nécessite la mise en place d'étapes précises.

Tout transfert est précédé d'une proposition de don communiquée aux partenaires par le biais d'un bordereau déposé sur la plateforme de travail collaboratif dédiée au plan. Il s'agit d'un fichier Excel sur lequel figurent les informations utiles au repérage : ISSN, PPN, titre, état de collection proposé, état physique et reliure éventuelle, établissement PCMed localisés et pôles(s) de conservation, date limite de réponse...

Une fois la réponse de l'établissement destinataire reçue, l'établissement expéditeur doit dresser un bordereau de transfert sur la plateforme, et indiquer pour chaque titre transféré son état de collection et le métrage linéaire concerné.

Le dépôt de ces bordereaux s'accompagne du renseignement d'un certain nombre de données (métrage linéaire, nombre de titres transférés, date du transfert...) sur la plateforme, qui permettent ensuite de réaliser les statistiques du plan.

La prise en charge logistique des transferts pose parfois problème dans la mesure où beaucoup d'établissements ne disposent pas de moyens matériels (véhicules notamment, mais aussi parfois cartons) pour la mener à bien.

Le CTLes assume son rôle de coordinateur en prenant ainsi en charge les transferts d'un établissement partenaire à un autre.

Les transferts de collections entre bibliothèques participantes constituent la clé de voûte du plan : ils permettent à chaque établissement de retirer des bénéfices de la conservation partagée pour leur politique documentaire, qu'il s'agisse de désherber les collections qu'ils ne souhaitent pas conserver en format papier, de renforcer des thématiques faisant partie de leurs domaines d'excellence, ou simplement de compléter ses collections.

Certaines bibliothèques ne sont pôles de conservation que de quelques titres, mais sont très actives dans le domaine de la proposition de dons ; à l'inverse, le rôle patrimonial et de conservation d'autres établissements se trouve renforcé.

Le CTLes, la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine ont reçu à eux trois la quasi-totalité (96%) du volume des collections transférées dans le cadre du plan.

La dernière étape du processus des transferts de collection est en général pour la bibliothèque donneuse l'élimination physique des documents n'ayant pas trouvé preneur. Les gains de place générés ne font que rarement l'objet de métrages spécifiques. Il est important de souligner que le plan permet de limiter les désherbages non concertés, dans la mesure où chaque bibliothèque s'engage par convention à ne pas désherber de collections intégrées au plan sans s'être assuré que les documents pilonnés sont bien concernés par un pôle de conservation déclaré.

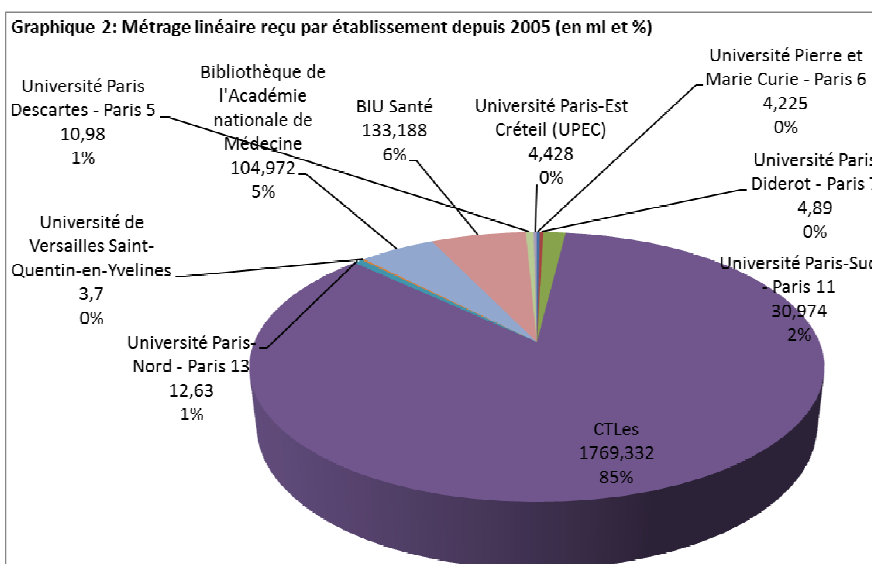
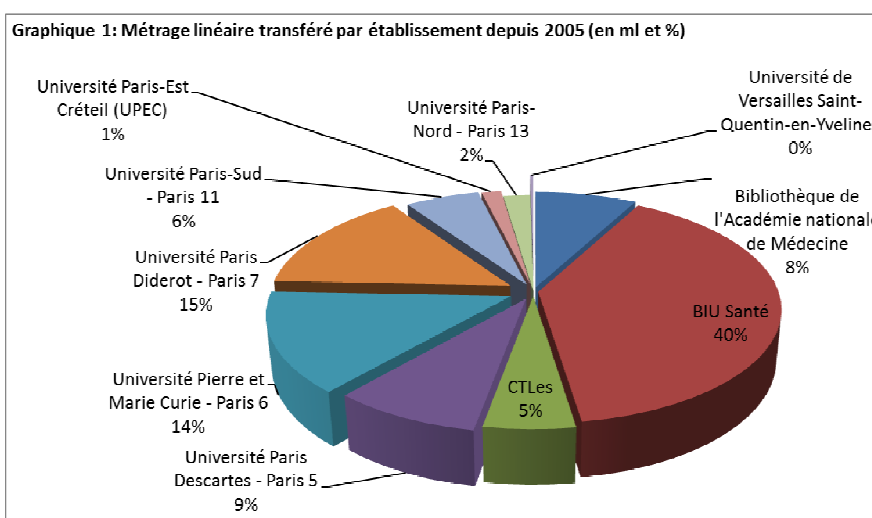
La plate-forme Flora permet un suivi de l'ensemble des pilons effectués dans le cadre du plan :

- En 2014, 15 bordereaux de pilon ont été déposés, représentant 50,25 ml.
- En 2015, la plateforme comptabilise 10 bordereaux de pilon, pour 173,92 ml.
- En 2016, 5 bordereaux ont été déposés, pour 25,99 ml pilonnés.

1.4.2 Mètres linéaires transférés

Depuis le lancement du plan en 2005, plus de 2,2 kilomètres linéaires ont été transférés d'un établissement à un autre.

Le graphique 1 ci-après témoigne de la participation de l'ensemble des bibliothèques du plan aux transferts de collections à destination des pôles de conservation.



La part prédominante de la BIU Santé en matière de métrages linéaires transférés dans le cadre du plan s'explique par l'importance volumétrique des transferts de collection que cette bibliothèque effectue à destination du CTLes. Ces transferts, jusqu'à maintenant organisés dans le cadre du marché des transferts du CTLes et pris en charge par un

transporteur professionnel, sont notamment destinés à transférer des titres PCMed étrangers et / ou morts que la BIU Santé ne souhaite pas conserver en tant que pôle de conservation. Ce système présentait l'inconvénient de ne pas pouvoir être suivi automatiquement les données statistiques via Flora. Les prochains transferts suivront dorénavant le circuit classique du plan, par l'établissement d'un bordereau de transfert.

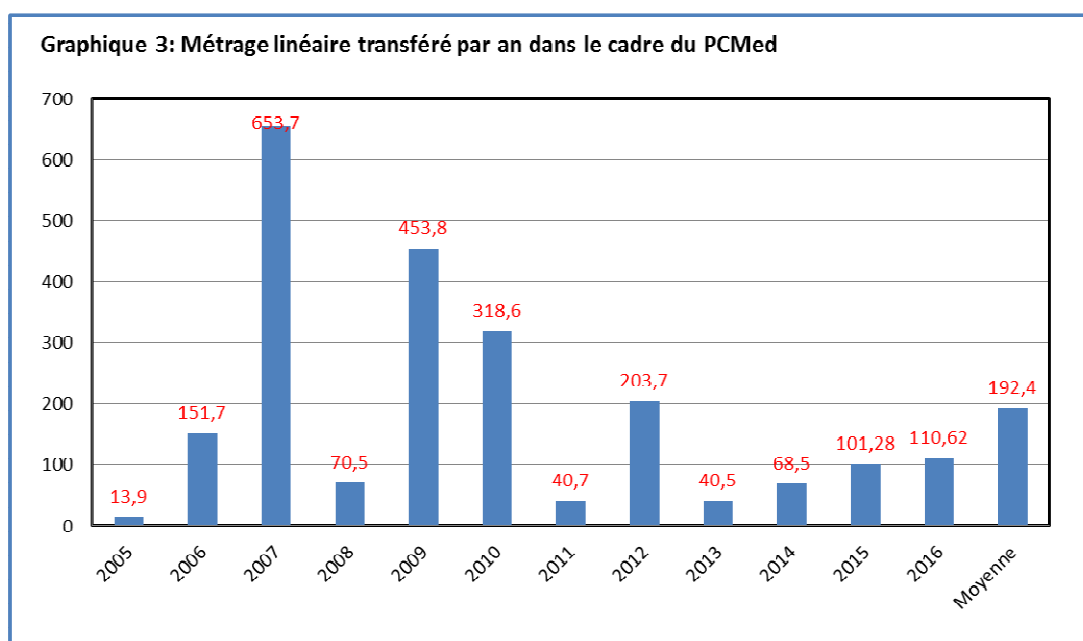
La conservation par le CTLes de titres à faible taux de rotation se ressent par le faible nombre de demandes de prêt enregistrées sur les 917 titres qu'il conserve en tant que pôle de conservation.

Les importants transferts entre la BIU Santé et le CTLes expliquent également en partie le fait que le CTLes a accueilli 85% des collections transférées depuis le début du plan en mètres linéaires.

De plus, contrairement aux autres bibliothèques participantes, le CTLes a constitué intégralement les collections dont il est pôle de conservation, et a ainsi dû prendre en charge des transferts de forte volumétrie que le recours à un transporteur professionnel, dans le cadre de son marché de transfert, a permis de réaliser.

La grande variation de la volumétrie des collections transférées par année est donc essentiellement fonction de l'inscription des bibliothèques du plan au calendrier des transferts du CTLes.

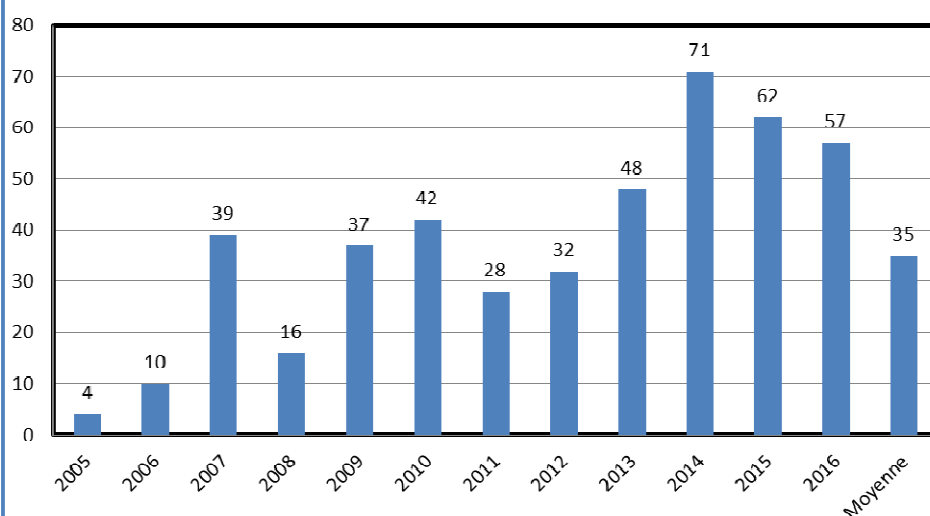
Ces variations d'une année sur l'autre apparaissent nettement sur le graphique suivant :



1.4.3 Evolution du nombre de transferts

Ces différentiels d’une année sur l’autre ne signifient pas que moins de transferts ont été effectués les années creuses. Pour exemple : en 2014, la volumétrie des transferts a été faible (68.5 ml), et pour autant c’est l’année où il y a eu le plus de transferts effectués. L’Académie nationale de médecine, établissement très actif au sein du plan, a effectué courant 2016 16 transferts à 8 établissements différents, pour un volume 4 ml, soit une moyenne de 25 cml par transfert. Cette tendance est révélatrice du fait que le PCMed entre désormais dans une phase de constitution plus fine des collections, entraînant mécaniquement des transferts ciblés et moins volumineux.

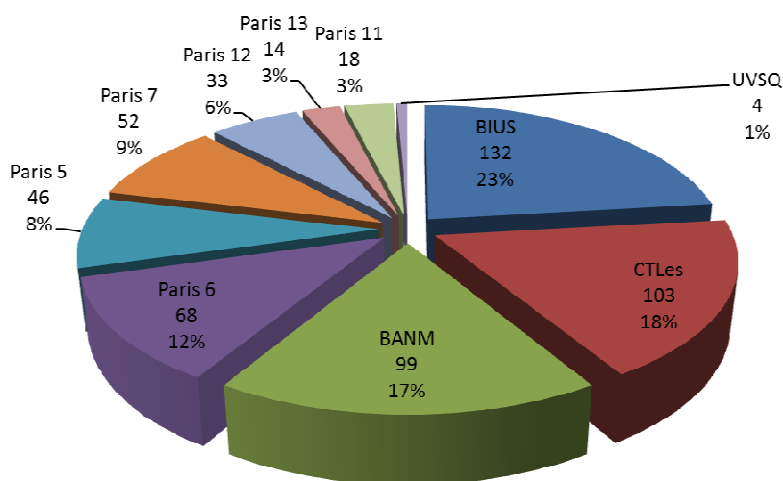
Graphique 4: Nombre de transferts par an dans le cadre du PCMed



L’étude du nombre de transferts réalisés depuis le début du plan par chaque établissement permet d’avoir une idée plus précise de l’activité au sein du réseau. On constate que la répartition de ces mouvements de collection est plus équilibrée à long terme, bien que la BIU Santé et le CTLes restent les deux établissements ayant le plus souvent été impliqués entre ces mouvements de collection, soit en tant qu’expéditeur ou destinataire. Les bibliothèques ayant peu de capacité de conservation ou ne souhaitant pas assurer une conservation à long terme de ces collections participent aux transferts en tant qu’expéditeurs de collections à destination des pôles de conservation.

Il s’agit de ne pas évaluer les transferts dans le cadre du PCMed uniquement en termes de mètre linéaire : la plupart concernent moins d’un mètre linéaire de collections. Sur les 115 transferts linéaires réalisés en 2015 et 2016, 25 seulement concernent plus d’un mètre linéaire. Ces documents ciblés permettent d’atteindre progressivement la complétude des fonds de référence constitués par les pôles de conservation.

Graphique 5: Nombre de transferts par établissement depuis 2005



Au 31 décembre 2016, 445 transferts de collections ont été effectués entre bibliothèques du plan depuis le lancement de ce dernier.

Ce chiffre, qui augmente à hauteur de 40 transferts par an en moyenne, témoigne de la vitalité du PCMed, qui permet une consolidation progressive de la carte documentaire des périodiques de médecine.

Le volume prédominant des transferts de collections à destination du CTLes témoigne de son rôle important et spécifique, en raison notamment de ses capacités de stockage et de sa mission de conservation de collections à faible taux de rotation. Le CTLes est ainsi amené à prendre en charge la conservation des périodiques que les bibliothèques partenaires ne souhaitent pas conserver.

L'ouverture en octobre 2016 d'une extension des bâtiments offre 50 kml de stockage supplémentaire, et l'aménagement d'encre 50 kml sont prévus dans 10 ans.

L'élaboration d'une véritable politique documentaire s'est traduite par la validation d'une charte documentaire lors du conseil d'administration du CTLes du 30 novembre 2015. Une grille présente les critères de sélection des documents à intégrer en fonds propre. Les périodiques d'un PCP sont retenus si le CTLes est pôle de conservation ou susceptible de le devenir.

L'analyse des transferts de collections dans le cadre du PCMed a permis de dégager des éléments qui, au-delà de la thématique traitée, devraient apparaître comme récurrents pour l'ensemble des plans de conservation partagée administrés par le CTLes :

- Nécessité de disposer d'outils de gestion dédiés à la conservation partagée (interface de gestion des titres et plateforme de travail collaboratif) qui permettent de donner un cadre aux propositions de don, transferts et désherbages, et d'en rendre compte d'un point de vue statistique. Ces outils fournissent également des informations utiles dans le cadre des transferts (état physique, reliure, pôle de conservation...)
- Renforcement de la mission de conservation de certains établissements (BIU Santé, Bibliothèque de l'académie nationale de médecine et CTLes), facilitation des désherbages concertés pour les établissements souhaitant libérer de l'espace.

- Respect des règles de fonctionnement du plan (pas de pilon sans s'être assuré de la conservation par le pôle des fascicules ou volumes concernés, pas de désherbage des titres orphelins sans en aviser les co-animateurs du plan, mise à jour des données d'exemplaire après chaque mouvement de collection...

1.4.4 Apports du plan à la politique documentaire des établissements

La question des conséquences du PCMed sur la politique documentaire des établissements participants est difficile à appréhender en l'absence de données concrètes.

En fournissant un cadre d'action et en structurant un réseau de partenaires, le dispositif agit comme un agent facilitateur en facilitant la communication des propositions de don et en donnant aux établissements l'assurance de la conservation d'au moins une collection papier de chaque titre au sein des bibliothèques du réseau.

Certains avantages sont tangibles : le domaine d'excellence des établissements gagne en reconnaissance par la constitution de collections complètes et en bon état ; la conservation de ces titres étant assurée, d'autres bibliothèques peuvent prioriser la conservation sur d'autres titres ; enfin l'espace libéré en magasin permet de rendre disponible des places supplémentaires en salle de lecture.

1.5 Outils

1.5.1 Plateforme de travail collaboratif

La plateforme de travail collaboratif mise en place par le CTLes à partir de mai 2012 a permis de faciliter la centralisation et la constitution des données relatives aux transferts de collections, tout en confirmant les grandes tendances obtenues, notamment l'implication de la BIU Santé, de la Bibliothèque de l'académie nationale de médecine et du CTLes : en 2016, seuls 8 transferts sur 57 ne concernaient aucun de ces établissements.

Le recueil des données relatives aux transferts reste cependant tributaire du dépôt systématique des bordereaux de transfert par les bibliothèques participantes sur la plateforme de travail collaboratif.

L'utilisation de la plateforme semble bien assimilée par les bibliothèques participantes, et l'importance du nombre de transferts peut sans doute être en partie attribuée à un meilleur signalement et un meilleur suivi des transferts permis par la mise en place de la plateforme.

1.5.2 La Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La base de données *Filemaker* a été opérationnelle durant la période de test des migrations de données vers la base de signalement PMB, tout au long de l'année 2016. Elle recense tous les titres appartenant au PCMed, et les données afférentes (bibliographiques et d'exemplaires).

L'utilisation régulière de la base de données *Filemaker* a tout d'abord permis de confirmer la nécessité d'un outil spécifique dédié à la conservation partagée.

En effet, celui-ci a apporté une réelle plus-value par rapport au SUDOC, en termes de possibilités de requêtes, d'exports, de renseignement de données (état physique, reliure, tri en fonction des mentions de pôles...) Néanmoins, l'obligation de saisir les données à la fois dans *Filemaker* et dans le SUDOC en l'absence de mises à jour automatiques régulières posait problème (corrections d'états de collection ou précisions des lacunes dans *Filemaker* non répercutées dans le SUDOC, ou inversement).

Les statuts du CTLes, qui attribuent à l'établissement un rôle d'opérateur de de la conservation partagée dans une perspective nationale, lui permettent de développer des PCP thématiques et nationaux, actuellement au nombre de 10 :

- Médecine (9591 titres et 25 partenaires)
- Arts du spectacle (678 titres et 8 partenaires)
- Philosophie (704 titres et 19 partenaires)
- Géographie Urbanisme (685 titres et 6 partenaires)
- STAPS (65 titres et 11 partenaires)
- Droit (136 titres et 11 partenaires)
- Physique (500 titres et 14 partenaires)
- Chimie (471 titres et 30 partenaires)
- Langues, littératures, civilisation germaniques (500 titres et 12 partenaires)
- EBCO : langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (500 titres pour le premier segment du corpus et 7 partenaires)

Pour définir les caractéristiques de la *Base de gestion partagée des périodiques*, l'expérience de l'utilisation de la base de données *Filemaker* dans le cadre du PCMed s'est avérée particulièrement utile. Les spécificités de cette base reposent :

- Sur l'import régulier des données du SUDOC (notice bibliographique et d'exemplaire) ;
- Un champ à renseigner après connexion : une zone de note libre (reliure, état physique, liste...) ;
- La comparaison des états de collection d'un même titre localisé dans plusieurs établissements ;
- Des extractions de données à réaliser facilement par les référents ;
- Un lien entre les deux outils gérés par le CTLes : la *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques* et la plateforme de travail collaboratif Flora ;
- Un renseignement précis des états de collection et des lacunes issus du SUDOC grâce à la coopération entre le CTLes et l'Abes.

Ces deux acteurs de l'enseignement supérieur se sont rapprochés en 2014 pour aboutir à la signature d'une convention visant à développer un partenariat au profit de la mutualisation des collections au niveau national. L'Abes met ses outils à la disposition du CTLes et ce dernier met à la disposition des équipes de l'Abes son expertise et son expérience.

Suite au Comité de pilotage du 29 janvier 2016, une base test a été soumise à l'ensemble des participants du plan pour recueillir les éventuelles remarques ou suggestions de la part des référents.

Une réunion rassemblant les référents de la BIU Santé, de la Bibliothèque de l'académie nationale de médecine et le CTLes a permis de cerner de manière plus précises les données à reprendre du SUDOC et de *Filemaker*. Il a été décidé de récupérer les notices bibliographiques et d'exemplaire du SUDOC, et les mentions de pôle, les champs Notes, les dates de mise à jour et les n° de listes provenant de *Filemaker*.

Tout au long de l'année, le CTLes a échangé avec la société PMB sur les modalités d'export et d'affichage des données. En parallèle a été mené avec la BIU Santé un chantier de mise en cohérence des indications dans le SUDOC et dans *Filemaker*, afin de permettre une reprise correcte des données.

Ce travail de longue haleine est parvenu à son terme le 22 décembre, jour de la livraison par PMB de la base de production.

2. Actualité du plan

2.1 Extension des partenaires au niveau national

Dans le cadre de l'appel à projets CollEx Conservation partagée, la BIU Santé a pour objectif d'élargir le PCMed au niveau national. Le but est d'assurer une meilleure conservation et une meilleure couverture des titres médicaux. Les grandes BU médicales de région seront contactées dans le courant du printemps 2017 pour présenter ce projet et discuter de leur participation. A terme, le PCMed sera ouvert à toute bibliothèque désirant y participer, y compris aux centres de documentation des CHU et autres établissements de santé.

2.2 Enrichissement du corpus

Le travail régulier fait sur les collections, notamment dans les deux bibliothèques ayant le plus de titres conservés, la BIU Santé et la bibliothèque de l'Académie de médecine, permet de repérer un certain nombre de titres ayant vocation à intégrer le PCMed. La plupart sont des filiations de titres déjà intégrés dans le plan, mais d'autres en étaient totalement absents.

Les nouveaux titres (même ceux qui sont des filiations) ne sont pas intégrés aux listes déjà existantes. Une liste E est en cours de constitution pour les intégrer. Elle est composée à partir des suggestions des bibliothèques partenaires du plan. Une fois la liste fermée, elle sera intégrée à PMB avec l'aide du CTLes.

Enfin, la BIU Santé en tant que pilote scientifique du PCMed souhaiterait enrichir le corpus vers des disciplines liées à la médecine déjà plus ou moins intégrées au plan, comme la biologie humaine (liste 4) et la pharmacie, pour tendre vers un PCP en Sciences de la santé. L'ajout de nouveaux partenaires au PCMed pourra certainement remplir cet objectif.

2.3 Gestion des doublons entre le corpus PCMed et ceux des autres plans de conservation partagée nationaux

Afin de correspondre à la norme en vigueur pour les PCP nationaux « un titre un plan », un repérage systématique des titres présents en doublons entre les corpus des différents plans a été mis en place par le service de la conservation partagée du CTLes. Ce repérage a lieu à chaque enrichissement de corpus.

Les titres repérés ont été soumis aux co-pilotes scientifiques des plans concernés, qui ont procédé à un arbitrage, en évaluant notamment la thématique du titre, le nombre de bibliothèques localisées et l'importance des collections représentées.

Titres supprimés du PCMed en 2016 au profit d'autres PCP

PCP Philosophie		
Biology & philosophy	0169-3867	039119726
Ethics	0014-1704	03870501X
Journal of medicine and philosophy	0360-5310	039505219
History and philosophy of the life sciences	0360-5310	039505219

PCP Physique		
Annual review of physical chemistry	0066-426X	038839679
Journal of mass spectrometry	1076-5174	037405756

PCP Chimie		
Annales de chimie (Paris. 1914)	0151-9107	039255212
Organic Mass Spectrometry	1076-5174	036421731
Justus Liebigs Annalen der Chemie	0075-4617	036615129
Recueil des Travaux Chimiques des Pays-Bas	0165-0513	036945048
Berichte der deutschen chemischen Gesellschaft	0365-9496	037379623
Carbohydrate research	0008-6215	038685434
Chemische Berichte	0009-2940	038687763
Helvetica Chimica Acta	0018-019X	038717204
Bulletin des Sociétés Chimiques Belges	0037-9646	038797275
Angewandte Chemie International Edition in English	0570-0833	039655148
Biochemistry (ACS)	0006-2960	049447602
Journal of physical chemistry	0022-3654	03634916X

3. Feuille de route 2017

L'année 2017 aura une actualité chargée.

Des visites à chaque établissement du plan seront organisées tout au long de l'année, l'accent sera mis sur la formation aux outils de signalement.

Les procédures (le memento PCMed) seront actualisées avec la mise en place de la *Base de gestion partagée des périodiques*.

Les conventions seront également renouvelées dans le courant du premier semestre.

Annexe 1 : Liste des 25 bibliothèques participant au PCMed

Université	Bibliothèque	N° RCR
	Bibliothèque interuniversitaire de Santé	751062103
	Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine	751065201
	Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	774682301
Université Paris Descartes	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cochin Port-Royal	751142101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Necker-Enfants malades	751152101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Hôpital européen Georges Pompidou	751152103
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cordeliers	751062101
	Bibliothèque universitaire d'odontologie de Montrouge	920492101
	Bibliothèque de psychologie Henri Piéron	920125201
Université Pierre et Marie Curie	Bibliothèque d'UFR de la Pitié-Salpêtrière	751132101
	Bibliothèque d'UFR Saint-Antoine	751122104
	Bibliothèque hospitalière de Saint-Antoine Axial-Caroli	751122102
	Bibliothèque hospitalière Trousseau	751122101
	Bibliothèque hospitalière Tenon-Meyniel	751202101
	Bibliothèque de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale Michel Dechaume	751132106
	Bibliothèque de neurosciences Jean-Martin Charcot	751132103
Université Paris Diderot	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Xavier Bichat	751182101
	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Villemin	751102101
	Bibliothèque pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré	751192101
	Bibliothèque de l'UFR d'odontologie Garancière	751062104
Université Paris-Sud	Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre	940432101
Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)	Bibliothèque de médecine	940282101
Université Paris-Nord	Bibliothèque universitaire Jean Dausset	930082101
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Bibliothèque universitaire pluridisciplinaire de Saint-Quentin-en-Yvelines	782972101
	Bibliothèque universitaire médicale de Boulogne	920122101

**Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres par domaine
(au 31/12/16)**

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 1	682	Medicine
Liste 2	278	Acquired immunodeficiency syndrome Aerospace medicine Allergy and immunology
Liste 3	359	Anatomy Anesthesiology Anthropology Antibiotics Audiology
Liste 4	746	Bacteriology Behavior Biochemistry Biology
Liste 5	466	Biomedical engineering Biophysics Biotechnology Botany Brain Cardiology Chemistry Communicable diseases Complementary therapies Critical care Cytology
Liste 6	223	Delivery of health care Dermatology Diagnostic imaging
Liste 7	353	Drug therapy Education Embryology Emergency medicine
Liste 8	521	Endocrinology Environmental health Epidemiology Ethics Family planning Family practice Gastroenterology Genetics

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 9	296	Geriatrics Gynecology
Liste 10a	432	Health services Hematology Histocytochemistry Histology History of medicine Hospitals
Liste 10b	151	Internal medicine
Liste 11	203	Jurisprudence Laboratory techniques and procedures Library science Medical informatics Mental disorders Metabolism
Liste 12	82	Microbiology Military medicine Molecular biology
Liste 13	285	Neoplasms Nephrology Neurology Neurosurgery Nursing
Liste 14	295	Nutrition Obstetrics
Liste 15	119	Occupational medicine Ophtalmology Optometry Orthodontics
Liste 16	168	Orthopedics Osteopathic medicine Otolaryngology Parasitology
Liste 17	137	Pathology 1
Liste 18	276	Pathology 2 Pediatrics
Liste 19	54	Physical medicine
Liste 20	179	Physiology
Liste 21	9	Podiatry
Liste 22	1055	Dentistry
Liste 23	190	Psychiatry
Liste 24	44	Public health
Liste 25	93	Pulmonary disease
Liste 26	87	Neurosciences
Liste 27	75	Radiology

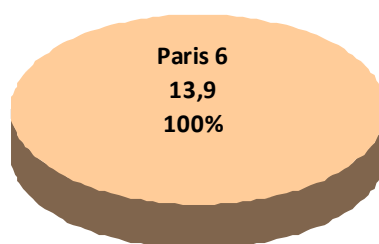
Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 28	3	Radiotherapy
Liste 29	29	Rehabilitation
Liste 30	22	Reproductive medicine
Liste 31	27	Sexually transmitted diseases
Liste 32	16	Speech-language pathology
Liste 33	53	Rheumatology
Liste 34	123	Social medicine
Liste 35	31	Sports medicine
Liste 36	24	Statistics
Liste 37	35	Substance-related disorders
Liste 38	196	Surgery
Liste 39	5	Technical technology
Liste 40	4	Teratology
Liste 41	29	Transplantation
Liste 42	25	Traumatology
Liste 43	44	Tropical medicine
Liste 44	65	Urology
Liste 45	40	Vascular diseases
Liste 46	31	Virology
Liste 47	12	Women's health
Liste A	133	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste B	86	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste C	394	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste D	533	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Nombre total de listes dans FileMaker : 47 (+4 listes pluridisciplinaires)	Nombre total de titres dans FileMaker 9773	Nombre total de domaines dans FileMaker : 103

Annexe 3 : Statistiques des transferts par année

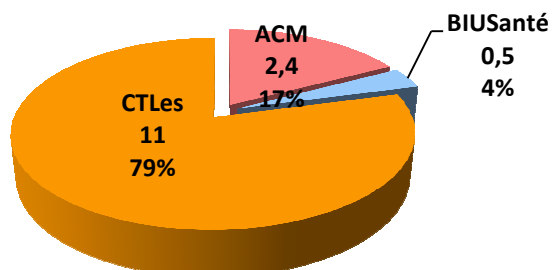
2005

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2005			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,5		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	11		11
Total		13,9	0	11
			Total cumulé : 11 ml	

**Métrage linéaire transféré en 2005
(en ml et %)**



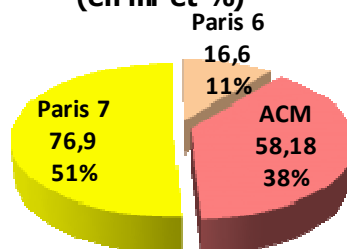
Métrage linéaire reçu en 2005 (en ml et %)



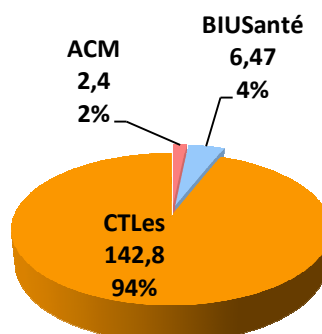
2006

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2006			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,97		
Académie nationale de médecine	CTLes	57,2		57,2
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Villemin	0,01		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	10,6		10,6
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	2,6		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	1,9		
Paris 7 - Bichat	CTLes	75		75
Total		151,68	0	142,8
			Total cumulé : 142,8 ml	

Métrage linéaire transféré en 2006 (en ml et %)



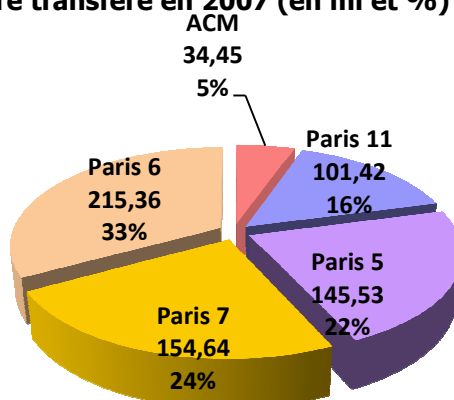
Métrage linéaire reçu en 2006 (en ml et %)



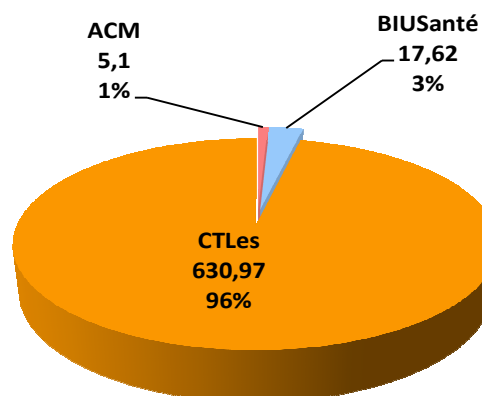
2007

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2007			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,15		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1,5		
Académie nationale de médecine	CTLes	1		1
Académie nationale de médecine	CTLes	30,8		30,8
CTLes	BIU Santé	0,2	0,2	
CTLes	BIU Santé	1	1	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,05		
Paris 5 - Cochin	CTLes	1,9		1,9
Paris 5 - Cochin	CTLes	13,5		13,5
Paris 5 - Cochin	CTLes	62,3		62,3
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1,2		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,02		
Paris 5 - Necker	CTLes	65,55		65,55
Paris 6 - Charcot	CTLes	5		5
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	3		
Paris 6 - Delarue	BIU Santé	2		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de Médecine	5		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	3		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	183,24		183,24
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1,62		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2		2
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2,3		2,3
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	1,7		
Paris 6 - Tenon	CTLes	6,5		6,5
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,53		0,53
Paris 7 - Villemin	CTLes	72,4		72,4
Paris 7 - Villemin	CTLes	81,7		81,7
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	BIU Santé	0,11		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,4		0,4
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	100,9		100,9
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	Académie nationale de Médecine	0,1		
Paris 13 - Jean Dausset	BIU Santé	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	0,95		0,95
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		653,71	1,2	630,97
			Total cumulé : 632,17 ml	

Métrage linéaire transféré en 2007 (en ml et %)

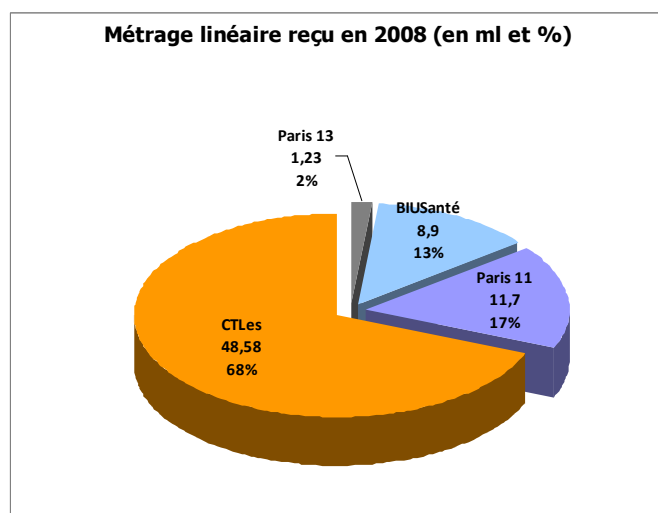
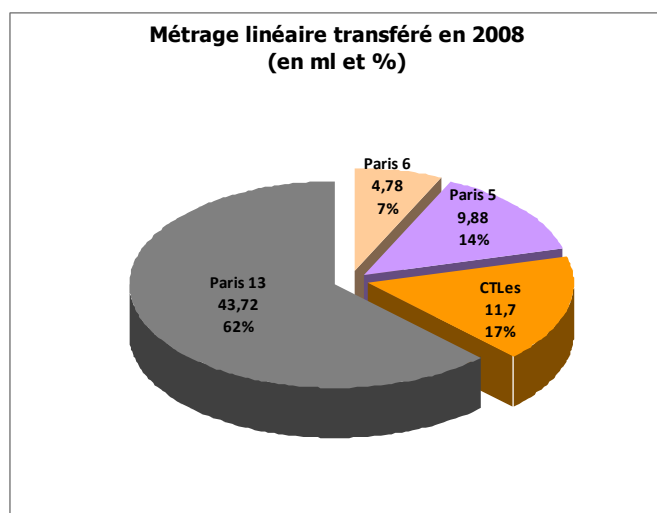


Métrage linéaire reçu en 2007 (en ml et %)



2008

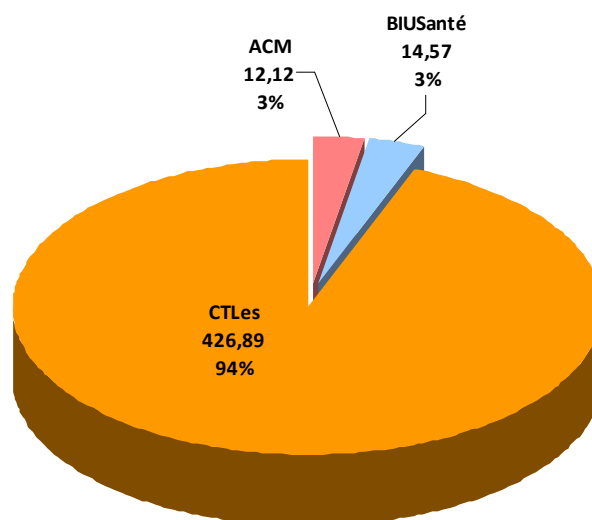
Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2008			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
BIU Santé	CTLes	0,08		0,08
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	11,7	11,7	
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	1,21		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	0,58		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,17		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	7,85		
Paris 5 - Necker	CTLes	0,05		0,05
Paris 5 - Necker	Paris 13 - Jean Dausset	0,02		
Paris 6 - Charcot	CTLes	3,72		3,72
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,04		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	0,94		0,94
Paris 6 - Tenon	CTLes	0,07		0,07
Paris 7 - Bichat	Académie nationale de Médecine	0,04		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,25		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	43,72		43,72
Total		70,45	11,7	48,58
			Total cumulé : 60,28 ml	



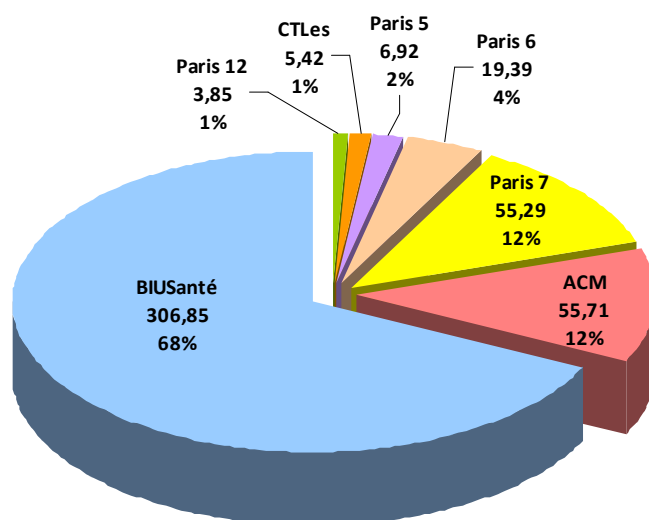
2009

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2009			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	0,54		
Académie nationale de Médecine	CTLes	22,96		22,96
Académie nationale de Médecine	CTLes	32,21		32,21
BIU Santé	CTLes	1,2		1,2
BIU Santé	CTLes	302		302
BIU Santé	CTLes	3,65		3,65
CTLes	Académie nationale de Médecine	1,11	1,11	
CTLes	BIU Santé	0,01	0,01	
CTLes	BIU Santé	0,3	0,3	
CTLes	BIU Santé	4	4	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,15		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,3		
Paris 5 - Cochin	CTLes	6,46		6,46
Paris 6 - Delarue	CTLes	0,8		0,8
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	3		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	8		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	0,83		
Paris 6 - Charcot	CTLes	5,5		5,5
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,37		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,84		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Paris 13 - Jean Dausset	0,05		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,14		
Paris 7 - Debré	CTLes	4		4
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,61		
Paris 7 - Debré	CTLes	45,09		45,09
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	3,35		
Paris 7 - Villemin	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,05		
Paris 7 - Villemin	Paris 6 - Axial-Caroli	0,05		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,27		0,27
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de Médecine	0,01		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	CTLes	2,65		2,65
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,03		
Paris 12 - UPEC	CTLes	0,1		0,1
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		453,75	5,42	426,89
			Total cumulé : 432,31 ml	

Métrage linéaire reçu en 2009 (en ml et %)



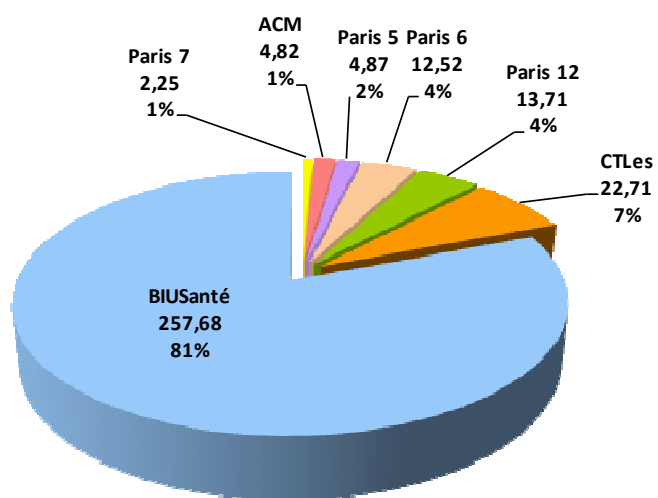
Métrage linéaire transféré en 2009 (en ml et %)



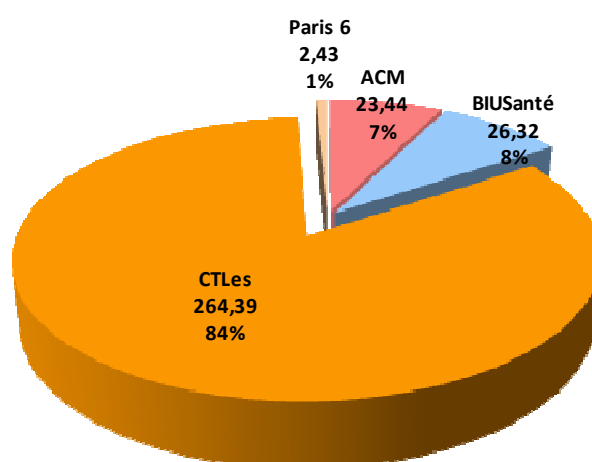
2010

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2010			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,05		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,1		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	3,01		
Académie nationale de médecine	CTLes	0,76		0,76
Académie nationale de médecine	CTLes	0,9		0,9
BIU Santé	Académie nationale de médecine	5,15		
BIU Santé	CTLes	252,3		252,3
BIU Santé	Paris 6 - Tenon	0,23		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,4	1,4	
CTLes	Académie nationale de médecine	12,17	12,17	
CTLes	BIU Santé	0,1	0,1	
CTLes	BIU Santé	0,38	0,38	
CTLes	BIU Santé	1,77	1,77	
CTLes	BIU Santé	2,84	2,84	
CTLes	BIU Santé	3,2	3,2	
CTLes	Paris 6 - Delarue	0,85	0,85	
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,27		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	2,62		
Paris 5 - Cordeliers	CTLes	1,98		1,98
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,13		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	7,12		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	2,2		2,2
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	3		3
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de médecine	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,05		
Paris 6 - Trousseau	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 12 - UPEC	CTLes	4,25		4,25
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de médecine	4,31		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,2		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,73		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,25		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,04		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,3		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,03		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,51		
Paris 12 - UPEC	Paris 6 - Biologie Recherche	1,35		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,01		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,07		
Total		318,56	22,71	265,39
			Total cumulé : 288,1 ml	

Métrage linéaire transféré en 2010 (en ml et %)

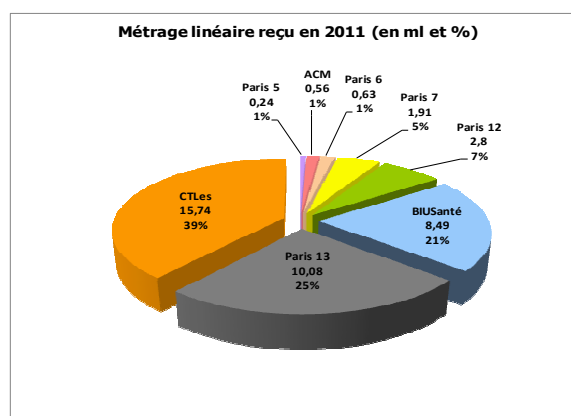
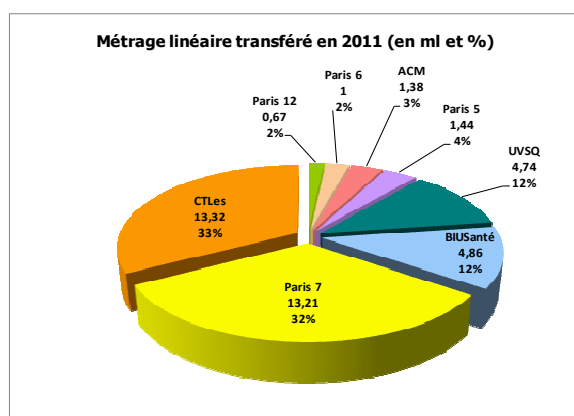


Métrage linéaire reçu en 2010 (en ml et %)



2011

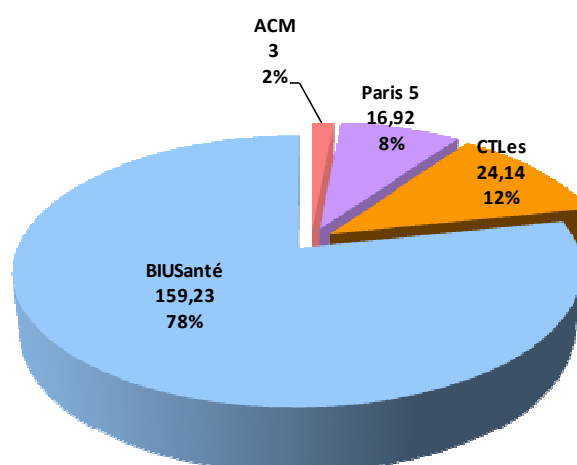
Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2011			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	1,14		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - Saints-Pères	0,24		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,56		
BIU Santé	Paris 12 - Créteil	2,7		
BIU Santé	Paris 7 - Bichat	1,6		
CTLes	BIU Santé	3,38	3,38	
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,21	0,21	
CTLes	Paris 12 - Créteil	0,09	0,09	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	3,78	3,78	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	5,5	5,5	
CTLes	Paris 7 - Bichat	0,06	0,06	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,01	0,01	
CTLes	Paris 6 - Axial-Caroli	0,29	0,29	
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,11		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 12 - Créteil	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 13 - Jean Dausset	0,8		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Bichat	0,15		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Villemin	0,02		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 6 - Biologie Recherche	0,34		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	1		
Paris 7 - Debré	CTLes	10,73		10,73
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,23		0,23
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,04		0,04
Paris 12 - Créteil	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - Créteil	Paris 7 - Bichat	0,07		
UVSQ - Boulogne	CTLes	4,74		4,74
Total		40,66	13,32	15,74
			Total cumulé : 29,06 ml	



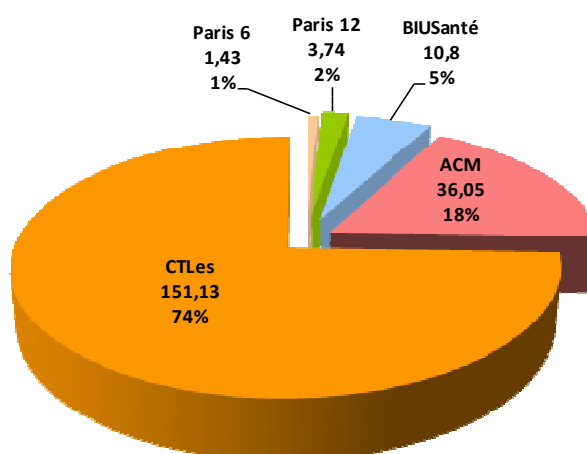
2012

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11		
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	CTLes	59,62		59,62
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,41		1,41
BIUSanté	CTLes	34,62		34,62
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
CTLes	Académie nationale de médecine	14,3	14,3	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,03	0,03	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,91	5,91	
CTLes	BIUSanté	0,18	0,18	
CTLes	BIUSanté	3,6	3,6	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,08	0,08	
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,2		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		203,71	24,14	151,13
			Total cumulé : 175,27 ml	

Métrage linéaire transféré en 2012 (en ml et %)



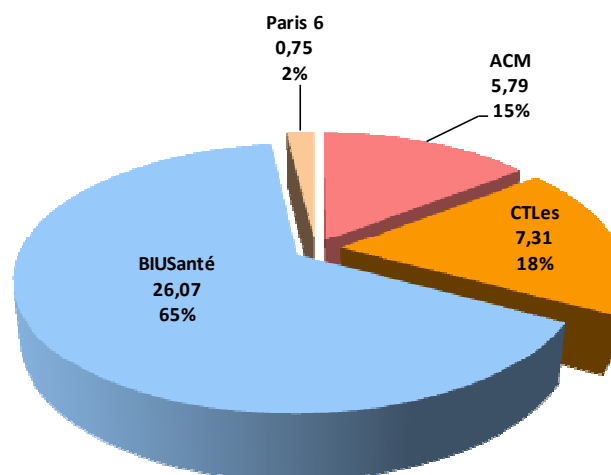
Métrage linéaire reçu en 2012 (en ml et %)



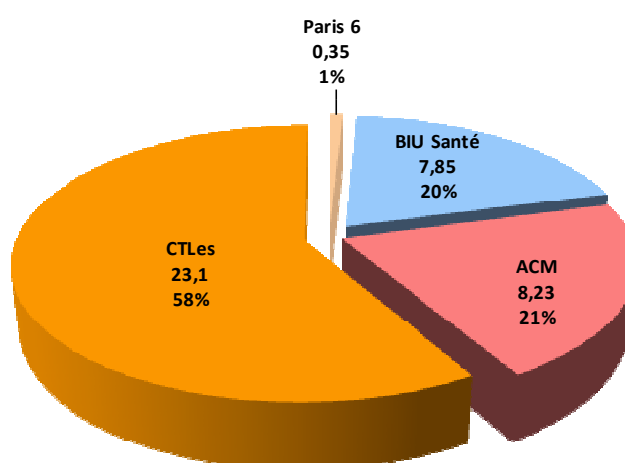
2013

Transferts réalisés dans le cadre du PCMed en 2013			Transferts réalisés par le CTLes en 2013	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (ml)	CTLes expéditeur (en ml)	CTLes destinataire (en ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	0,02		0,02
Académie nationale de médecine	CTLes	0,975		0,975
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,175		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,74		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,01		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,015		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,56		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	2,102		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - H. Piéron	0,035		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Pitié Salpêtrière	0,31		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Pitié Salpêtrière	0,035		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Bichat	0,06		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Bichat	0,05		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Debré	0,48		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Debré	0,16		
Académie nationale de médecine	Paris 13 - Dausset	0,06		
BIU Santé	CTLes	0,75		0,75
BIU Santé	CTLes	21,27		21,27
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,07		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	1,8		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,53		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,96		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,69		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,21	1,21	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,53	0,53	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,852	0,852	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,64	0,64	
CTLes	BIU Santé	0,07	0,07	
CTLes	BIU Santé	0,158	0,158	
CTLes	BIU Santé	0,005	0,005	
CTLes	BIU Santé	1,139	1,139	
CTLes	BIU Santé	0,005	0,005	
CTLes	BIU Santé	2,697	2,697	
Paris 12 - Section médecine	Académie nationale de médecine	0,21		
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,04		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 7 - Bichat	0,1		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 7 - Debré	0,06		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 12 - Section médecine	0,01		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,5		
Paris 6 - Charcot ICM	Académie nationale de médecine	0,11		
Paris 6 - Dechaume	CTLes	0,08		0,08
Paris 6 - Dechaume	Académie nationale de médecine	0,052		
Paris 6 - Dechaume	Académie nationale de médecine	0,002		
Paris 6 - Dechaume	BIU Santé	0,009		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,097		
Paris 7 - Debré	BIU Santé	0,02		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,05		
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Académie nationale de médecine	0,03		
Total		40,53 ml	7,31 ml	23,1 ml
			Total cumulé : 30,41 ml	

Métrage linéaire transféré en 2013 (en ml et %)



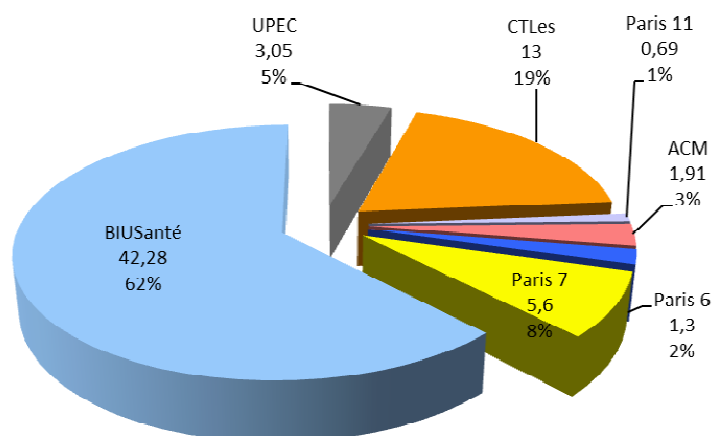
Métrage linéaire reçu en 2013 (en ml et %)



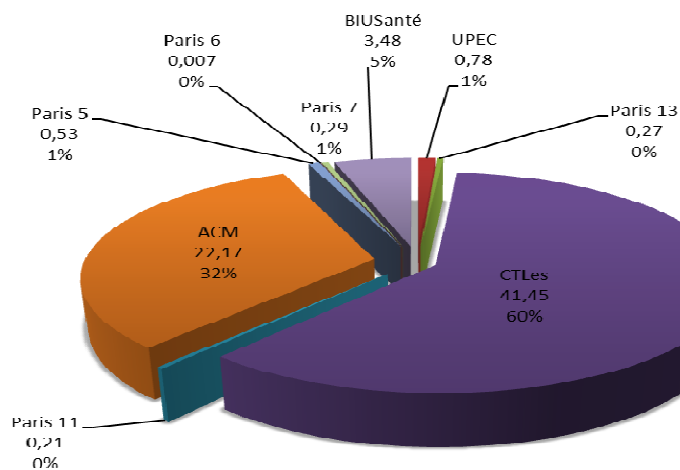
2014

Etablissement versant en 2014	Etablissement destinataire en 2014	Mètre linéaire transféré	Nombre de titres
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,007	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,132	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,065	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,005	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,07	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,07	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,08	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,111	3
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,1	4
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,05	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,04	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,017	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,237	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,555	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	0,103	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	0,24	2
ACM	TOTAL	1,91	28
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,795	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,165	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,01	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,15	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,185	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,58	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	CTLES	40,5	20
BIUS	TOTAL	42,28	34
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,35	5
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,51	9
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,08	1
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,415	1
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,175	10
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,525	1
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,755	3
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	7,51	1
CTLES	SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	0,68	1
CTLES	TOTAL	13	32
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,028	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,003	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,003	1
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,06	2
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMACIE BIUP	0,09	1
SCD PARIS 11 BIB KREMLIN-BICETRE A. BECLERE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,45	1
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,06	2
SCD P11	TOTAL	0,69	9
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,001	1
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,58	5
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,2	1
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,06	3
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,21	3
SCD P12 (UPEC dans les graphiques)	TOTAL	3,05	13
SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,058	2
SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,05	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,285	5
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,05	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	0,13	5
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	0,3	5
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE	0,0555	2
SCD PARIS 6 BIB. TENON	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,34	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,04	1
SCD P6	TOTAL	1,3	20
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,08	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,01	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,145	3
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,08	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,066	2
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,005	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,115	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,025	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,253	2
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,012	2
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,005	9
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,88	2
SCD P7	TOTAL	5,6	26
UVSQ-Boulogne	CTLES	0,16	1
TOTAL= 71 transferts en 2014		68,09 ml	163 titres

Métrage linéaire transféré en 2014 (en ml et %)

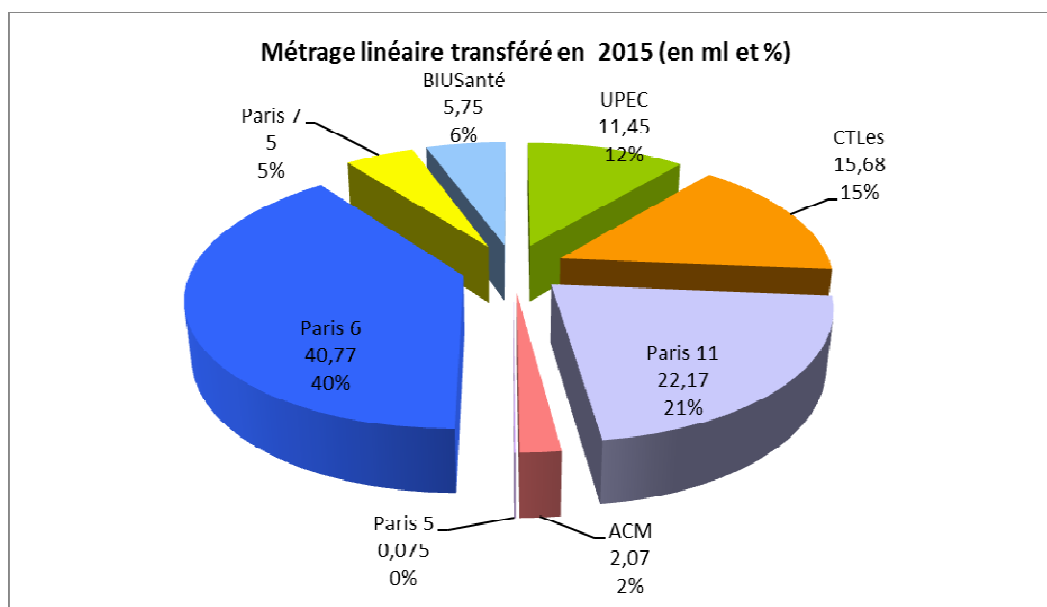


Métrage linéaire reçu en 2014 (en ml et %)



2015

Etablissement versant en 2015	Etablissement destinataire en 2015	Mètres linéaires transférés	Nombre de titres
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,094	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,01	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	0,015	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,21	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,21	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,373	7
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,385	7
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,065	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,025	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,105	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,028	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,11	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,41	1
ACM	TOTAL	2,07	27
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,385	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,12	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,13	3
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,28	4
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,025	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,02	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS-PHARMACIE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	2,73	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,06	1
BIUS	TOTAL	5,75	26
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	1,871	20
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	5,545	3
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	1,87	20
CTLES	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,23	2
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,26	2
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,284	28
CTLES	SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	0,425	3
CTLES	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	1,2	5
CTLES	TOTAL	15,685	83
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,52	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,9	14
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,903	14
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,34	4
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,14	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,03	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,03	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	3,09	25
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,07	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	9,78	64
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	3,11	6
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,26	1
SCD P11	TOTAL	22,173	135
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,07	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,372	12
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	3,47	11
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMAC	0,2	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	2,78	31
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,15	5
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	0,08	4
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,07	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	0,26	2
SCD P12 (UPEC dans les graphiques)	TOTAL	11,452	6
SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,015	1
SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	0,06	1
SCD P5	TOTAL	0,075	2
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	5	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	5,9	14
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	9,6	8
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	4	1
SCD PARIS 6 BU DECHAUME	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	16,27	63
SCD P6	TOTAL	40,77	87
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,03	1
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	CTLES	0,05	1
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	CTLES	4,32	4
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	CTLES	0,6	3
SCD P7	TOTAL	5	9
UPEC-CRETEIL	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,08	4
TOTAL = 63 TRANSFERTS		103,05 ML	444 titres

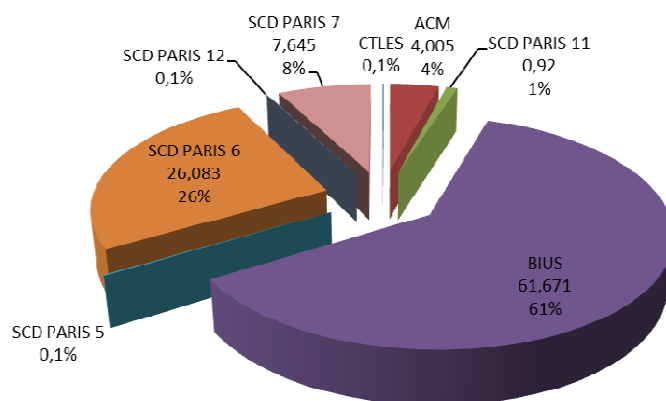


2016

Etablissements versants en 2016	Etablissements destinataires en 2016	Mètres linéaires transférés	Nombre de titres	Nombre de transferts
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMACIE	0,251	2	1
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,06	1	6
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,55	8	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,11	2	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,349	5	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,054	3	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,069	5	
ACADEMIE DE MEDECINE	CTLES PCMED	0,07	1	3
ACADEMIE DE MEDECINE	CTLES PCMED	0,74	1	
ACADEMIE DE MEDECINE	CTLES PCMED	0,14	2	
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	0,917	4	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	0,013	1	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,077	2	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN PCMED	0,03	2	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE PCMED	0,5	1	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	0,075	2	1
BANM	TOTAL	4,005	42	16
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMACIE	ACADEMIE DE MEDECINE	0,26	2	6
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,241	3	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,08	1	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,4	2	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,11	2	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,47	2	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	CTLES PCMED	60	113	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	CTLES PCMED	0,02	1	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,09	1	1
BIUS	TOTAL	61,671	127	9
CTLES PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,095	1	1
CTLes	TOTAL	0,095	1	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,015	3	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,876	37	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,017	1	
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	CTLES PCMED	0,002	1	1
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE	0,005	1	2
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE	0,005	1	
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,015	1	1
SCD PARIS 11	TOTAL	0,025	3	7
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,01	1	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,04	1	
SCD PARIS 12	TOTAL	0,05	2	2
SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE PCMED	SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	0,15	2	1
SCD PARIS 5	TOTAL	0,15	2	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	11,26	16	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME PCMED	CTLES PCMED	3,47	7	2
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME PCMED	CTLES PCMED	3,14	7	
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,973	9	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	2,28	21	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	CTLES PCMED	3,5	5	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	0,9	3	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	0,48	7	1
SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	ACADEMIE DE MEDECINE	0,04	1	1

SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,04	3	1
SCD PARIS 6	TOTAL	26,383	79	10
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,01	1	3
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,05	1	
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,1	1	
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	CTLES CTLES	5,7	10	2
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	CTLES CTLES	0,05	1	
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	SCD PARIS 11 PAR11	0,34	4	1
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	SCDM UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6	0,02	1	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,15	5	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN PCMED	0,43	1	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE PCMED	0,045	1	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	0,75	1	1
SCD PARIS 7	TOTAL	7,645	27	11
TOTAL		100,62 ML	325 titres	57 transferts

Mètres linéaires transférés en 2016 en ml et %



Mètres linéaires reçus en 2016 en ml et %

